

# SECRETARIAT ADMINISTRATIF

MARDI 26 FEVRIER 2019

## CARNET NOIR

Le Président du District de l'Isère,  
Les membres du District de l'Isère,  
Le personnel administratif et technique,  
tiennent à présenter leurs très sincères condoléances

à la famille de M. CAMPILLO Marcel (Ancien Arbitre du District) suite à son décès.

## TIRAGE AU SORT DES COUPES DE L'ISERE

Ce tirage au sort aura lieu **le jeudi 7 Mars à 18H30** au siège social du Crédit Agricole Sud Rhône Alpes 6 Place de la résistance à Grenoble (presqu'île).

Cela concernera les deux coupes séniors, les deux challenges, les coupes Isère U19, U17, U15 et les coupes féminines à 11 et à 8

Tous les clubs qualifiés sont invités à cette manifestation.

## Appel à Candidatures !

### Journée Nationale U7-U9 le 25 mai 2019

Les clubs intéressés par l'organisation de cette journée peuvent candidater par courrier ou mail en précisant s'il existe une préférence pour la catégorie U7 ou U9 et le nombre de terrains à disposition.

- Les candidatures sont à adresser au district pour le **10 mars au plus tard**

## Finales de Coupes de L'Isère

Les commissions sportive et féminines lancent un appel à candidature pour les clubs souhaitant accueillir les Finales de Coupes :

- **Le 30 mai 2019 : Finales Féminines**
- **Le 1 Juin 2019 : Finales Jeunes**
- **Le 2 Juin 2019 : Finales Seniors**

Les candidatures (1 candidature par journée) sont à adresser au District pour le **11 mars date butoir**.

Cahier des charges à la demande, auprès du District.

## Assemblée Générale d'Été du District

Le District fait appel à candidatures pour les clubs intéressés par l'accueil de l'Assemblée Générale qui aura lieu le **vendredi 21 juin** en soirée.

La date butoir du dépôt de candidatures est fixée au **29 mars 2019**.

Pour l'organisation, le Cahier des charges est à votre disposition, demandez le auprès du secrétariat.

## COMMUNIQUE AUX CLUBS

Lors de rencontres non concernées par la caisse de péréquation, nous invitons les clubs à bien vérifier que l'arbitre du match a bien été désigné de façon officielle avant tout règlement financier.

**Attention : un arbitre bénévole ne doit pas demander de paiement.**

## CAISSE DE PEREQUATION

**ATTENTION : Pour cette nouvelle saison les catégories U19D1 et U17D1 passent en caisse de péréquation, les arbitres de ces catégories seront payés par le District de l'Isère**

## BONS DE FORMATION

Dans le cadre du Fonds d'Aide au Football Amateur Chapitre Formation, la FFF soutient les projets de formation. Il a été créé des bons formation destinés à financer une partie de votre participation aux différents modules des certificats fédéraux

**Note : Dans le cadre de la Coupe de Monde Féminine 2019 et du programme Héritage 2019, l'utilisation des bons pour les éducatrices, dirigeantes et arbitres féminines est illimitée dans la limite du coût de la formation.**

TABLEAU RÉCAPITULATIF

EDUCATEURS		DIRIGEANTS	ARBITRES
Modules de formation : - U7 - U9 - U11 - U13 - U15 - Animatrice fédérale	Modules de formation : - U17/U19 - Séjours - Projet sportif et éducatif - Projet associatif	PFFD (parcours fédéral de formation des dirigeants)  - Connaissance de l'association (3 modules) - Gestion de club/ Gestion de projet (5 modules) - Gestion et ressources financières (2 modules) - Fonction employeur (2 modules) - Communication (4 modules)	Formation initiale d'arbitre  Frais pédagogiques 90 €  IR2F en charge de la gestion administrative  Utilisation obligatoire du contenu pédagogique fourni par la DTA
<b>NOUVEAUTE</b>  2 bons de 25 € pour chaque module de 16h	<b>DISPOSITIF INCHANGÉ</b>  1 bon de 25 € par module de 16h ou moins dans la limite de 2 bons sur la saison	<b>NOUVEAUTE</b>  2 bons de 25 € pour chaque module de formation de 4h	<b>NOUVEAUTE</b>  2 bons
<b>ÉDUCATRICES / DIRIGEANTES / ARBITRES FÉMININES (PROGRAMME HÉRITAGE 2019)</b>			
Bons illimités dans la limite du coût de la formation			

**Les bons de formation doivent être retournés au District de l'Isère. Date butoir dernier jour de la formation.**

## TRESORERIE DISTRICT

### RELEVES SUR FOOTCLUBS

Les relevés de trésorerie sont disponibles sur Footclubs. (ORGANISATION – EDITION ET EXTRACTION –DERNIER RELEVÉ) ou (ORGANISATION – ETAT DU COMPTE)

**Nous vous enverrons un mail chaque mois pour vous informer de la date de la mise à disposition de ces relevés.**

### LISTE CLUBS NON A JOUR DE TRESORERIE DISTRICT DEPUIS LE 15 JUIN 2018 (Clubs débiteurs de plus de 100 €)

17-4 – Situation du Club en début de saison : Aucun engagement d'équipe ne peut être pris en compte pour la saison, si la situation financière du club n'a pas été définitivement réglée au terme de la période d'engagement fixé par le district. Tout engagement sollicité hors délai ne permet d'engager une équipe qu'au dernier niveau de la catégorie.

Date d'émission du relevé le 04/06/2018

Les clubs ci-dessous ne sont pas à jour de trésorerie depuis le 15 Juin 2018.

554020 FUTSAL ISLE D'ABEAU  
582472 AC MISTRAL  
552916 LA MAISON DES HABITANTS  
553080 TURCS DE MOIRANS  
563927 AS MAHORAISE  
581943 AS TURQUOISE  
590490 FUTSAL CLUB MARTINEROIS  
663904 ASS INTER ENTREPRISE DU GRESIVAUDAN  
681566 PLANET PHONE 38  
611693 ENERGIE SPORT

### LISTE CLUBS NON A JOUR DE TRESORERIE DISTRICT AU 15 FEVRIER 2019 (Clubs débiteurs de plus de 100 €)

17-3 – Procédures et Sanctions :

**a)** En cas de défaut de paiement, le dossier du club est transmis à la commission des règlements, laquelle effectue une mise en demeure par courrier électronique avec accusé de réception ainsi que par le Site Internet du District. Tous les frais de procédure de recouvrement sont imputés aux clubs. Le club redevable des sommes dues au District a un délai total de 4 semaines à compter de l'émission initiale du relevé de compte pour régulariser définitivement sa situation. En cas de non régularisation, il est pénalisé par la Commission Départementale des Règlements, d'un retrait de 3 points au classement de toutes les équipes du club qui disputent un championnat organisé par les instances du District avec classement.

Date d'émission du relevé le 05/02/2019

Les clubs ci-dessous se verront retirer 3 (trois) points au classement concernant toutes leur équipes en vertu de l'article 17.3 du règlement financier (ci-dessus), avec **date d'effet le 5 Mars 2019**.

519877 ST HILAIRE DE LA COTE (sous réserve d'encaissement)  
848046 RIVOIS FUTSAL (sous réserve d'encaissement)  
582106 EYZIN SAINT SORLIN FC  
611524 BELLEDONNE  
615032 METROPOLITAINS FC  
681077 FASSON AS

**FORFAIT GENERAL SENIORS****Du 20-25 Février 2019****Amende 90 €**AJAT VILLENEUVE D6  
VALLEE BLEUE D6**FORFAIT JOURNEE****Du 10 Février 2019****Amende 32 €**

SUD ISERE FEMA11D2

**FORFAIT JOURNEE****Du 23 au 24 Février 2019****Amende 32 €**MJC ST HILAIRE DE LA COTE U19D2  
VALLEE BLEUE D6**NON RETOUR FEUILLE DE MATCH****Du 11 Février 2019****Amende 75 €**

GREN SP. ENTREPRISE ENTA11 D1

**NON RETOUR FEUILLE DE DEFI****JONGLAGE U13****Festival Isère 3<sup>ème</sup> Tour****Amende 25 €**GRENOBLE FOOT 38 4  
ECHIROLLES 4**NON SAISIE DE RESULTATS SUR****FOOTCLUBS****Du 18-24 Février 2019****Amende 11 €**US JARRIE CHAMP ENTA8  
US RUY MONTCEAU FEMA8  
US ST PAUL DE VARCES ENTA8  
VIE ET PARTAGE FUTD1**FORFAIT APRES TIRAGE COUPE****FEMININE A8****Du 24 Février 2019****Amende 32 €**

IZEAUX CPAMITA8

**RAPPEL E-MAILS COMMISSIONS ET AUTRES**

Autres E-mails	
DISTRICT	<a href="mailto:district@isere.fff.fr">district@isere.fff.fr</a>
PRESIDENT	<a href="mailto:president@isere.fff.fr">president@isere.fff.fr</a>
VICE PRESIDENT DELEGUE	<a href="mailto:herve.giroud-garampon@isere.fff.fr">herve.giroud-garampon@isere.fff.fr</a>
TRESORIER	<a href="mailto:tresorier@isere.fff.fr">tresorier@isere.fff.fr</a>
COMPTABILITE	<a href="mailto:comptabilite@isere.fff.fr">comptabilite@isere.fff.fr</a>
SECRETAIRE GENERAL	<a href="mailto:secretaire-general@isere.fff.fr">secretaire-general@isere.fff.fr</a>
RESPONSABLE ADMINISTRATIVE	<a href="mailto:elisabeth.belot@isere.fff.fr">elisabeth.belot@isere.fff.fr</a>
CONSEILLER TECHNIQUE FEDERAL	<a href="mailto:thomas.bartolini@isere.fff.fr">thomas.bartolini@isere.fff.fr</a>
EDUCATEUR SPORTIF	<a href="mailto:david.cazanove@isere.fff.fr">david.cazanove@isere.fff.fr</a>
CONSEILLER DEPARTEMENTAL FOOTBALL ANIMATION	<a href="mailto:jeremy.hugonnard@isere.fff.fr">jeremy.hugonnard@isere.fff.fr</a>
CONSEILLER TECHNIQUE DE L'ARBITRAGE	<a href="mailto:nicolas.brotons@isere.fff.fr">nicolas.brotons@isere.fff.fr</a>

E-mails Commissions	
APPEL	<a href="mailto:appel@isere.fff.fr">appel@isere.fff.fr</a>
ARBITRES	<a href="mailto:arbitres@isere.fff.fr">arbitres@isere.fff.fr</a>
DELEGATIONS	<a href="mailto:delegations@isere.fff.fr">delegations@isere.fff.fr</a>
DISCIPLINE	<a href="mailto:discipline@isere.fff.fr">discipline@isere.fff.fr</a>
FOOT ENTREPRISE	<a href="mailto:foot-entreprise@isere.fff.fr">foot-entreprise@isere.fff.fr</a>
FUTSAL	<a href="mailto:futsal@isere.fff.fr">futsal@isere.fff.fr</a>
SPORTIVE	<a href="mailto:sportive@isere.fff.fr">sportive@isere.fff.fr</a>
TERRAINS	<a href="mailto:terrains@isere.fff.fr">terrains@isere.fff.fr</a>
FEMININES	<a href="mailto:feminines@isere.fff.fr">feminines@isere.fff.fr</a>
ETHIQUE ET PREVENTION	<a href="mailto:ethique@isere.fff.fr">ethique@isere.fff.fr</a>

**Pour information: Si vous utilisez les adresses e-mail des commissions, il est inutile de faire une copie au District. Un transfert est fait automatiquement.**

## CORRESPONDANCES

### TRANSMISES AUX COMMISSIONS :

**DISCIPLINE :** FUENTES M. – CELIK M. – PEREIRA E. – AJAT VILLENEUVE – PEREIRA E. – DE CARVALHO G. (2) – CUSANNO S. – CAPIZZI F. – LEVYN D. – BALDINO C. – VALLEE DE L'HIEU – MASIA P. – PLATEL Y. – DOMARIN – THEVENIN C. – SEYSSINET – SAINT ALBIN L. – REMLI A. – ROUSSILLON A. – VALLEE DU GUIERS.

**REGLEMENTS :** REZIG A. – LA MURETTE – (LETELLIER A.) FC 4 MONTAGNES – ARNAUD V. – ST CASSIEN – FC VERSOUD – CASSOLARD PASSAGEOIS.